

## PIRE Française

---

**De:** VANDEN ABEELE Brigitte <brigitte.vandenabeele@spw.wallonie.be>  
**Envoyé:** jeudi 24 août 2023 15:37  
**À:** ibefe.namur  
**Cc:** LECLOUX Caroline  
**Objet:** CISP – Demande d’avis sur l’agrément des filières de l’opérateur INTERFACE 3  
**Pièces jointes:** CISP Formulaire remise avis CEF v2019.docx; INTERFACE 3 Demande d'agrément 2024.pdf; INTERFACE 3 Contrat pedagogique IF3N.pdf; INTERFACE 3 Programme individuel de formation -filiere 1-IF3N.pdf; INTERFACE 3 projet pedagogique IF3N.pdf

**Importance:** Haute



Madame, Monsieur,

Conformément à l’article 11 du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d’insertion socioprofessionnelle (CISP) et à l’article 20 §1er de l’arrêté du Gouvernement wallon du 15 mai 2014 portant exécution des articles 3 et 4, 8 à 16 et 18 du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d’insertion socioprofessionnelle, vous trouverez en annexe le dossier de demande d’agrément CISP de l’opérateur INTERFACE 3 Asbl (4 fichiers).

L’avis de votre Chambre Emploi-Formation (instance bassin EQFE) est sollicité quant à la pertinence de l’agrément des filières (et non de l’opérateur) suivantes :

N° filière	Type	Catégorie(s) *	Code(s) CEDEFOP	Intitulé de la filière	Nombre d’heures proposées à l’agrément
1	DEFI	O.P.	481	Je m’oriente dans le développement Web	7.200
2	DEFI	F.B.	482	Je valorise mon profil avec le numérique	7.128
				<b>TOTAL</b>	<b>14.328</b>

\* O.P. = orientation professionnelle / F.B. = Formation de base / F.P. = Formation professionnalisante

L’avis de votre Chambre Emploi-Formation est attendu dans un délai de 40 jours (hormis les mois de juillet et août), délai au-delà duquel il pourra être passé outre à l’absence d’avis. Vous trouverez en annexe le nouveau modèle de formulaire de remise d’avis à utiliser pour ce type de demande.

Je vous remercie de votre collaboration.



Brigitte Vanden Abbeelee  
Graduée principale  
**Service public de Wallonie**  
**économie emploi formation recherche**  
Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction de la formation professionnelle  
Place de la Wallonie, 1 - bâtiment II - 5100 JAMBES  
Tél. : +32 (0)81 33 43 70 • Fax : +32 (0)81 33 43 22

[www.wallonie.be](http://www.wallonie.be)

<http://emploi.wallonie.be>

**N° vert : 1718 – 1719** (pour les germanophones)

*La responsabilité du Service Public de Wallonie n'est pas engagée par le contenu du présent courriel. Son contenu peut ne représenter que l'avis de son expéditeur et non par la personne habilitée engage le Service Public de Wallonie. Ce message, ainsi que ses annexes éventuelles, copies et des retransmissions qu'il en ferait. Si vous le recevez par erreur, veuillez le détruire et avertir son expéditeur.*

Pensez à l'environnement avant d'imprimer cet e-mail.